ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Banque de France

Question écrite n° 6423

Texte de la question

M. Alain Fabre-Pujol attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les perspectives des transformations qui vont affecter le réseau des caisses de la Banque de France au plan national et régional. Le plan qui devait être proposé par le gouverneur de la Banque de France fait état de la fermeture de 34 caisses de clientèle, l'abandon de nombreux services de caisse et la fermeture de 81 caisses institutionnelles sur l'ensemble du territoire. Ces mesures proposées sont lourdes de conséquences : suppressions d'emplois, mutations, diminution du réseau, abandon de missions relevant du service public. C'est pourquoi, il demande quelles dispositions il entend prendre pour contribuer à la pérennité et au maintien des réseaux existants qui contribuent à l'aménagement du territoire.

Texte de la réponse

Le gouverneur de la Banque de France a proposé une réorganisation interne de l'activité de caisse de certaines succursales. Compte tenu de l'importance de ces évolutions, le gouverneur de la Banque de France vient d'engager, à la demande du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, une phase de concertation et de discussions avec les partenaires sociaux. Il est en effet essentiel que les évolutions que les exigences de modernisation et de préparation des échéances européennes pourraient rendre nécessaires soient précédées d'un dialogue social approfondi. Une première rencontre avec les partenaires sociaux a ainsi eu lieu le 15 janvier. Dans ce cadre, il appartiendra à la Banque de France de veiller à ce que toute évolution de son réseau s'inscrive dans le respect de trois objectifs fondamentaux : l'emploi, ce qui implique que tout licenciement soit exclu ; l'aménagement du territoire, qui exige qu'aucune succursale de la Banque de France ne soit fermée ; la qualité du service public, qui dicte les évolutions qui pourraient s'avérer nécessaires. Ce n'est qu'à l'issure de cette phase de dialogue social que le Conseil général de la Banque de France sera appelé à se prononcer sur ce projet.

Données clés

Auteur : M. Alain Fabre-Pujol
Circonscription : Gard (2e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 6423
Rubrique : Banques et établissements financiers
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 novembre 1997, page 4019
Réponse publiée le : 16 février 1998, page 846